

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE

COMMUNE
d'AUBAGNE

Convocation du **12/12/2025**
Publication le **19/12/2025**
Conseillers en exercice : **43**
Présents : **33**
Quorum : **22**

N° **13_181225**

**OBJET : ADMINISTRATION
GENERALE**

Approbation de l'avenant 1 de la convention de mise à disposition, d'objectifs et d'exploitation de locaux en faveur de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Dix Huit Décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Brigitte AMOROS, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Patrice JARQUE, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Magali ROUX, Monsieur Jérémie PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Arthur SALONE, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur William MIROUX, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Valérie ELBAZ formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Monsieur Philippe AMY (donne pouvoir à Monsieur Gérard GAZAY), Madame Stéphanie HARKANE (donne pouvoir à Madame Danielle MENET), Madame Irène DUPLAN (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Monsieur Franck-Clément CHAMLA (donne pouvoir à Monsieur Laurent GUEDJ), Madame Faustine THIBAUD (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS), Monsieur Jérémie COETTO (donne pouvoir à Monsieur Vincent RUSCONI), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Monsieur Zarick KOURICHI)

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20251218-181225_13-DE
Reçu le 19/12/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY, serialNumbr
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
19/12/2025



Délibération n°13_181225 du Conseil Municipal du jeudi 18 décembre 2025 (suite)

Monsieur Alain ROUSSET rapporte :

La Ville d'Aubagne a approuvé par délibération n° 26-250325 du Conseil Municipal du 25 mars 2025, une convention de mise à disposition, d'objectifs et d'exploitation de locaux en faveur de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Étoile pour occuper le site des Ateliers Thérèse Neveu et du Petit Monde de Marcel Pagnol.

Aujourd'hui, cette convention nécessite d'être amendée par voie d'avenant afin de tenir compte des derniers ajustements qui permettront à l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Étoile de poursuivre la promotion des Ateliers Thérèse Neveu et du Petit Monde de Marcel Pagnol ainsi que d'assurer la valorisation du patrimoine comme l'identité d'Aubagne.

Cette délibération propose d'approuver l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition, d'objectifs et d'exploitation de locaux en faveur de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 26-250325 du Conseil Municipal du 25 mars 2025, portant approbation de la convention de mise à disposition, d'objectifs et d'exploitation de locaux en faveur de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Étoile,

CONSIDÉRANT la nécessité de préciser les termes de ladite convention par la signature d'un avenant n°1,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER les termes de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition, d'objectifs et d'exploitation de locaux en faveur de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, joint en annexe ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ledit avenant ainsi que tout document y afférent.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20251218-181225_13-DE
Reçu le 19/12/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY, serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
19/12/2025

